MINES-ÉNERGIE

la cgt

L'ÉNERGIE DE GAGNER ENSEMBLE

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANT·E·S DU PERSONNEL
6-13 NOVEMBRE 2023

VOTE ÉLECTRONIQUE
CONSEILS PRATIQUES

Vous avez reçu un courrier de votre entreprise, qui contient toutes les informations pour voter.

Conservez précieusement votre identifiant.
Il est **indispensable** pour vous connecter au site de vote.

Le 6 Novembre je me connecte sur:
https://vote801.neovote.com

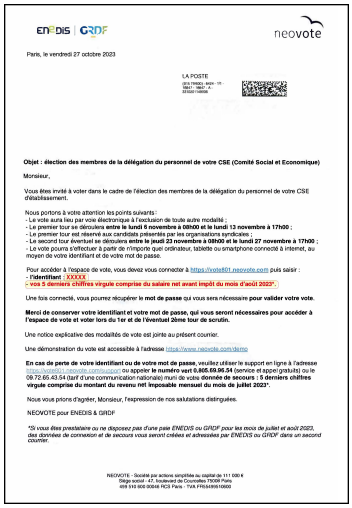
ENEDIS | GRDF neovote

Paris, le vendredi 27 octobre 2023

LA POSTE

Objet : élection des membres de la délégation du personnel de votre CSE (Comité Social et Economique)

Monsieur,

Vous êtes invité à voter dans le cadre de l'élection des membres de la délégation du personnel de votre CSE d'établissement.

Nous portons à votre attention les points suivants :
- Le vote aura lieu par vote électronique à l'exclusion de toute autre modalité ;
- Le premier tour se déroulera **entre le lundi 6 novembre à 08h00 et le lundi 13 novembre à 17h00** ;
- Le premier tour est réservé aux candidats présentés par les organisations syndicales ;
- Le second tour éventuel se déroulera **entre le jeudi 23 novembre à 08h00 et le lundi 27 novembre à 17h00** ;
- Le vote pourra s'effectuer à partir de n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet, au moyen de votre identifiant et de votre mot de passe.

Pour accéder à l'espace de vote, vous devez vous connecter à https://vote801.neovote.com puis saisir :
- **l'identifiant : XXXXX**
- **vos 5 derniers chiffres virgule comprise du salaire net avant impôt du mois d'août 2023*.**

Une fois connecté, vous pourrez récupérer **le mot de passe** qui vous sera nécessaire **pour valider votre vote.**

Merci de conserver votre identifiant et votre mot de passe, qui vous seront nécessaires pour accéder à l'espace de vote et voter lors du 1er et de l'éventuel 2ème tour de scrutin.

Une notice explicative des modalités de vote est jointe au présent courrier.

Une démonstration du vote est accessible à l'adresse https://www.neovote.com/demo

En cas de perte de votre identifiant ou de votre mot de passe, veuillez utiliser le support en ligne à l'adresse https://vote801.neovote.com/support ou appeler **le numéro vert 0.805.69.06.54** (service et appel gratuits) ou le 09.72.65.43.54 (tarif d'une communication nationale) muni de votre **donnée de secours : 5 derniers chiffres virgule comprise du montant du revenu net imposable mensuel du mois de juillet 2023*.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

NEOVOTE pour ENEDIS & GRDF

**Si vous êtes prestataire ou ne disposez pas d'une paie ENEDIS ou GRDF pour les mois de juillet et août 2023, des données de connexion et de secours vous seront créées et adressées par ENEDIS ou GRDF dans un second courrier.*

NEOVOTE - Société par actions simplifiée au capital de 111 000 €
Siège social - 47, boulevard de Courcelles 75008 Paris
499 510 800 00016 RCS Paris - TVA FR54499510800

je vote en indiquant **mon identifiant** et en tapant **les 5 derniers chiffres virgules comprise de mon salaire net avant impôt de la feuille de paie du mois d'Août**

Exemple : si mon salaire est de 1854,53, je tape 85453

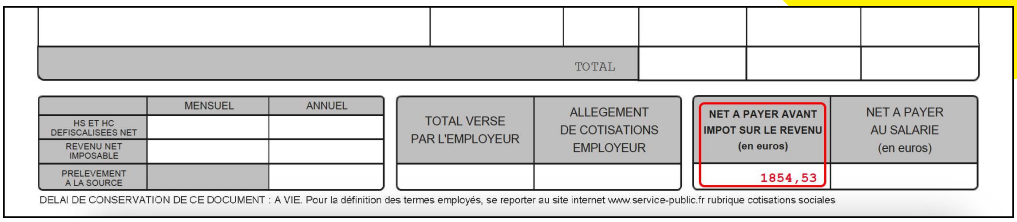

		TOTAL			

	MENSUEL	ANNUEL
HS ET HC DEFISCALISEES NET		
REVENU NET IMPOSABLE		
PRELEVEMENT A LA SOURCE		

TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR	ALLEGEMENT DE COTISATIONS EMPLOYEUR	NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU (en euros)	NET A PAYER AU SALARIE (en euros)
		1854,53	

DELAI DE CONSERVATION DE CE DOCUMENT : A VIE. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales

Retrouver toutes les infos et les liens pour voter sur
votez-cgt-elections-ieg-2023.fr

DES COLLÈGUES ENGAGÉ·E·S À NOS CÔTÉS

je vote pour !